

## En savoir plus

### **Information et accompagnement du public sur les modes de déplacements**

Janvier 2023

# Information et accompagnement du public sur les modes de déplacements

## **@Maison de la mobilité à Châteaubriant (44), CCCD**

Ouverte depuis début décembre 2020 au sein de la Gare de Châteaubriant et tenue par des agents de la communauté de communes Châteaubriant-Derval, la Maison de la Mobilité offre une information et une vente de billets qui vont progressivement être élargies à toute l'offre de mobilité du territoire intercommunal sur les 3 grands volets suivants :

- Transports collectifs : lignes ferroviaires, lignes régulières d'autocars, transport à la demande,
- Mobilités actives : vélo, vélo à assistance électrique, marche à pied,
- Automobiles partagées : covoiturage, autopartage, autostop organisé.

Depuis 2023 :

- adaptation des horaires du samedi afin de faciliter l'accès à guichet des usagers du TER
- location de vélos à assistance électrique pour une semaine à un trimestre
- prêt de badges pour accéder au garage à vélo situé près de la gare
- au printemps 2023 : inscription à une nouvelle station libre-service d'autopartage électrique pour tout public tarifs adaptés (chercheurs d'emploi...)

## **@management de la mobilité : actions d'incitation/information, MTECT**

2 actions parmi le panel des actions de nature différentes visant au changement de comportement :

- actions « PUSH » incitant l'utilisateur à se diriger vers des options alternatives à la voiture individuelle (complémentaire aux actions « PULL » visant à améliorer les alternatives et aux actions d'aménagement et d'urbanisme)
- actions cherchant à améliorer l'information voyageurs, afin d'initier le changement de comportement et de rationaliser les choix de mobilité (via des plans de mobilité, des campagnes de communication, du conseil, etc.)

## **@“Mobility as a Service” (MaaS) : le numérique au service du management de la mobilité, MTECT**

1) Sur l'information voyageur, afin de participer à la rationalisation des choix de mobilité (personnalisation de l'itinéraire de mobilité en réponse à un besoin spécifique, approche servicielle permettant en plus du calcul d'itinéraire la réservation, le paiement, la billetterie...);

2) Sur la promotion des alternatives à la voiture individuelle, en prenant en compte l'ensemble des modes de transport alternatifs dans le calcul d'itinéraire, avec leur état en temps réel ;

3) Sur l'incitation à changer de mode, en appliquant par exemple une tarification privilégiant une chaîne de déplacement plus optimale pour la collectivité via une subvention publique additionnelle.

# Information et accompagnement du public sur les modes de déplacements

## **@Les usages du MaaS : Résultats de l'enquête sur les services numériques, CEREMA, Observatoire du Maas, mai 2022**

Objectifs : comment évoluent les plateformes numériques de mobilité ? mieux connaître les pratiques des voyageurs

Tendances et perspectives :

- enrichissement des services numériques avec de nouveaux services ou fonctionnalités dans les deux ans à venir
- opérations de communication pour présenter les outils numériques aux usagers, certains développant aussi une communauté de voyageurs, des jeux concours ou des animations
- nouvelles fonctionnalités envisagées concernant principalement la vente et l'information sur de nouveaux modes de déplacements, ou encore la création d'un service d'achat via un site web ou une application mobile

## **@MaaS des villes et MaaS des champs : quelle articulation entre les systèmes locaux et régionaux ?, CEREMA, Observatoire du Maas,**

Intégration de nombreux services de mobilité

Coordination nécessaire des dispositifs à l'échelle locale et régionale

Complexité pour un système régional de proposer toutes les offres de mobilité et de billetterie numérique, ainsi que le processus de paiement intégré

Tous ces outils nécessitent des données, à mutualiser : données d'offres avec autres données, notamment d'usage

## **@Les plateformes mobilité : faciliter les déplacements pour accéder à l'emploi, Département 44**

Les plateformes mobilité identifient l'ensemble des solutions de transports possibles sur tout le territoire, et orientent vers les solutions les plus adaptées à chaque situation.

## **@Etude des plateformes de mobilité, ADEME, mars-septembre 2021**

Analyse une vingtaine de plateformes numériques en France et en Europe sous les angles techniques, fonctionnels et économiques (impacts sur la mobilité, l'aménagement urbain, l'inclusion et le développement territorial, en quoi ces solutions pourraient créer de la valeur au-delà des fonctions qu'elles offrent)

Enjeu pour les autorités locales : apprendre, à travers la conception de ces plateformes de service, comment travailler avec des acteurs dont les pratiques, les modèles économiques et la culture sont différentes. C'est en cela que le MaaS peut être le déclencheur de la transformation numérique du transport public.

# Information et accompagnement du public sur les modes de déplacements

## **@Mon compte mobilité, programme CEE lancé par le MTECT, La fabrique des mobilités**

Plateforme d'aides à la mobilité durable et inclusive à destination des collectivités/employeurs permettant de mieux connaître les usages et d'encourager les changements de pratiques, comprenant un compte personnel France Connecté avec ses droits de mobilité, un guichet unique des aides du territoire et/ou de son employeur, une interface de gestion et de pilotage des dispositifs d'aides, et demain, des services à valeurs ajoutées (conseils en mobilité personnelle et entreprise, de gestion financière des aides...).

## **@Etude sur l'intérêt et la faisabilité d'un diagnostic individualisé de mobilité, DREAL Pays de la Loire, décembre 2022**

Le diagnostic individualisé de mobilité (DIM). Le DIM comprend l'ensemble des actions d'accompagnement aux changements de comportement ( les actions de communication et de sensibilisation, les actions collectives de type ateliers thématiques, groupes de travail et challenges ou défis, les accompagnements individuels, les autodiagnostic et les évaluations)

Il a permis la création d'une boîte à outils qui propose un panel d'actions s'inscrivant dans les séquences définies du changement de comportement. Son utilisation est envisageable tant dans le cadre d'un accompagnement global, que d'un accompagnement plus ponctuel, en fonction des usagers, de leurs désirs et niveau de motivation mais également du temps et des possibilités du porteur du projet.

# Information et accompagnement du public sur les modes de déplacements

## **@Donner accès à une information voyageurs moderne et multimodale, SRM 2021-2030, Région Pays de la Loire**

Base du système d'information multimodal (SIM) Destineo

« Inciter les AOM qui ne sont pas encore membres à rejoindre le partenariat Destineo pour offrir aux usagers une couverture complète du territoire régional

Améliorer l'information délivrée par Destineo :

- offrir toujours plus de solutions de mobilité qu'elles soient publiques (transport à la demande par exemple) ou privées ;
- intégrer des informations multimodales « porte-à-porte » aux voyageurs ;
- enrichir le calculateur tarifaire ;
- poursuivre la transmission automatique des données théoriques dans des formats normés ou standardisés ;
- poursuivre l'intégration des données en temps réel et des données relatives à l'accessibilité. »

## **@Développer un réseau de proximité, SRM 2021-2030, Région Pays de la Loire**

« Risque d'exclure des usagers dans leur capacité à obtenir des informations et à acheter des titres de transport

Maintien et développement de points d'information et de vente, multimodaux, permettant avec les transporteurs, les gestionnaires de gares et AOM, de maintenir un service de proximité sur les territoires.

Cela pourra se traduire par un soutien aux territoires qui souhaitent créer des « maisons de la mobilité » (en s'appuyant sur les initiatives locales, maisons France Services, tiers-lieux, ou en appui des initiatives portées par les commerçants).

Ces projets seront inscrits dans les contrats opérationnels de mobilité et pourront bénéficier d'un accompagnement en fonctionnement et en investissement. A terme, la Région souhaite soutenir un maillage de 50 points d'information, conseils ou vente, au plus près des besoins des usagers. »